



U.D.A.M.M.A.C - 40



Union Départementale

de Marins et Marins Anciens Combattants des Landes

Capbreton, Dax, Mimizan, Mont-de Marsan

Conseil d'Administration et AG Départementale à Saint-Pierre-du-Mont

Le 14 Mai 2022

Monsieur Lamothe, président de Mont-de-Marsan, nous souhaite la bienvenue.

- **Appel des votants :**

Dax : Mrs Rabillon, Henoux, Casaly, Larrouy, Mme Boisnier

Capbreton : Mr Moresmau, Mmes Dugué, Pelletier

Mimizan : Mrs Mora, Boisset, Dulhoste, Mmes Mora, Reinhart

Mont-de-Marsan : Mrs Lamothe, Molle, Lemoigne, Garbay, Mme Garbay

UD : Mr Mora, Mmes Mora, Boisnier.

Le quorum est atteint. (21 sur 23). L'assemblée peut délibérer.

- *Le président départemental prend la parole pour remercier les présents, Mr Bruno Léveillé, ADPM des Landes, et le président de l'UNC de Mont-de-Marsan. Nous nous levons pour observer une minute de silence pour les marins amicalistes décédés, les disparus en mer, les Opex.*

- **L'activité de l'UD** : *restreinte en 2019 et 2020, a repris en mars 2020 avec un CA à Saint-Pierre-du-Mont, une AG départementale virtuelle 2020. En 2021, CA et AG départementale en modèle réduit le 25 novembre 2021. Au cours de cette AG, Mr Philippe Rabillon accepte le poste de vice-président de l'UD du 25 novembre 2021 au 14 mai 2022. L'UD a été présente aux manifestations patriotiques et non patriotiques, aux AG des Amicales, au CA de l'UDAC, avec la présence des délégués Mrs Lamothe et Lemoigne.*

L'UD a été créée 1986 ; elle a pour but de créer des liens étroits entre les Ammac des Landes affiliées à la Fammac, en leur laissant la plus entière autonomie, tant du point de vue financier qu'organisation intérieure. Elle est l'intermédiaire auprès des Ammac et des autorités civiles et militaires du département et des autorités nationales de la fédération par le délégué départemental, Mr Lamothe. L'UD aide et participe à l'organisation des AG départementales qui sont assurées à tour de rôle par les Amicales.

Quitus est donné à l'unanimité moins une voix.

- [Retour sur l'AG virtuelle du 25 Novembre 2021.](#) Le courrier au sujet de la remise des Fanions des PMM n'a pas été fait. Le nouveau président s'en occupera très certainement. Mr Mora refait une lecture du rapport de l'AG du 25 Novembre 2021, nous avons 1116.89 € en caisse, à la suite de quoi quitus est donné. Au 31 décembre 2021, nous avons 1117,51 euros. Quitus est donné à l'unanimité moins une voix.
- [Point sur les amicales](#) : **Capbreton** : 8 actifs, 25 sympathisants, 4 veuves, 6 AC= 37
Dax : 11 actifs, 4 sympathisants, 2veuves, 7 AC = 24.
Mimizan : 10 actifs (dont 1 AC), 11 sympathisants, = 21.
Mont-de-Marsan : 19 actifs (dont 8 AC), 10 sympathisants (dont 4 veuves) = 29.
- [Le prochain CA](#) : aura lieu à Dax le mardi 7 juin à 10 heures au siège.
- Le délégué départemental Mr Lamothe n'a pas de nouvelles de la Fammac sauf pour l'augmentation des cotisations et l'AG de la Fammac.
- [Point sur les plaques funéraires](#) : **Capbreton** : 5, **Dax** : 2, **Mimizan** : 2,
Mont-de-Marsan : 1 +2 en stock **UD**.
- [Point par amicale](#) : **Capbreton** : Aucune nouvelle des fêtes de la mer (25 /26 juin)
Dax : le 3 juillet, visite de l'Hermione avec repas avant ou après. Si cela n'est pas possible, cela sera reporté en septembre. Le repas d'automne aura lieu.
Mimizan : les fêtes de la mer du 1^{er} mai ont été boycottées par les associations marines en raison de problèmes dus aux travaux de la digue. La gerbe a toutefois pu être mise en mer. Les repas de l'été et des poules au pot sont prévus.
Mont-de-Marsan : pense organiser une journée au phare de Cordouan avec départ de Bordeaux. (110 euros environ par personne).
- La parole est donnée au président de l'UNC de Mont-de-Marsan, de 150 adhérents qui a du mal à recruter .L'époque étant difficile de ce point de vue, l'association essaie de créer des activités et de se regrouper avec d'autres pour s'entraider et permettre ces sorties qui ne pourraient se faire autrement. Ils font deux repas de cohésion par an, suivis ou précédés d'une visite. IL nous propose de nous associer avec eux dans ce même esprit de mémoire, de transmission. Ils participent à la commémoration de l'opération TORCHE, qui rappelle le débarquement des Américains en Afrique du Nord en 1942, qui a permis à l'armée française de se reconstruire. Elle a lieu à Dax et nous sommes invités à y participer avec nos drapeaux. Ils aident à la reconversion des anciens militaires. Il y aura un spectacle au mois d'octobre à ce sujet.
La parole est donnée à Mr Bruno Léveillé : il avait à cœur de venir aujourd'hui

assister à la passation de pouvoir entre deux présidents. Il nous donne quelques informations : On change de Comar au 1^{er} juillet : ce sera François Guichard (écrivain : a écrit 1^{ere} plongée). A Mont-de-Marsan, le libraire Lacoste va essayer de monter quelque chose autour de la défense. Mr Léveillé pense à inviter Mr Arthur Kofner et, pourquoi pas, Mr Guichard, auteurs de livres sur la stratégie, afin créer du lien avec la population, et faire rayonner la Marine. Quelques infos sur les escales : « La Pérouse à Bayonne, et l'Etoile » du 8 au 10 juin. L'ADPM tenait son poste 40 jours par an, aujourd'hui, il n'est plus que de 10 jours. Une classe de défense a été ouverte à Capbreton en partenariat avec le Borda. L'équipage a été assailli de questions par les enfants. L'Ammac de Capbreton devrait s'engouffrer dans la brèche et se présenter au Collège. On pourrait faire venir Sud-Ouest et même France 3. Peut-être l'Ammac de Mont-de-Marsan pourrait inviter la classe et les parents pour la visite du phare de Cordouan. Il n'y a pas de PMM dans les Landes ; on pourrait la relier à celle de Bordeaux. Le commandant du Borda est un ancien du lycée de Borda. Mr Cazaly connaît un professeur qui pourrait lui donner l'adresse du proviseur, le bateau du Borda souhaitant avoir un contact avec le lycée. Le collège de Labrit a une classe citoyenne qui souhaite créer du lien avec la Marine. La Préfète (bretonne) a prévu une réunion pour connaître les associations. Un site sur Facebook a été créé qui s'appelle « Anciens Marins des Landes ». Mr Léveillé précise que si on le lui demande, il peut se déplacer pour être présent aux cérémonies patriotiques en dehors de Dax ou Mont-de-Marsan.

- *Nous parlons de la demande de subvention à l'UD pour le drapeau de Dax d' un montant de 1303,92 euros ; ils ont obtenu environ 685 euros. La demande de subvention va être envoyée à la Fammac ; elle sera de l'ordre de 250 euros. Nous votons pour une aide qui sera accordée une fois celle de la Fammac actée.*
- *Cette AG est électorale, Mr et Mme Mora, aux postes respectifs de président et secrétaire, ne se représentant pas. Le poste de trésorier est pourvu, Mme Boisnier consentant à poursuivre. Mr Rabillon se propose pour être président, Mr Hénoux secrétaire. Ce dernier précise qu'il ne fera qu'un mandat de 4 ans. Ils sont élus à l'unanimité. Mr Rabillon demande un vice-président : ce sera Mr Molle de Mont-de-Marsan qui est désigné pour un an par Mr Rabillon, comme le veulent les statuts.*

Ceci clôt l'AG à 12h.

La secrétaire

Françoise Mora

Le Président

Gilbert Mora